

PREFECTURE D'ARRAS
Bureau de l'Aménagement du Territoire et des Installations Classées
Monsieur le Préfet de la Région Hauts de France

Rue Ferdinand BUISSON,
62000 ARRAS

Objet : Dossier Porter A Connaissance (PAC) au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Copie : UD de l'ARTOIS, Mr Franck WAREMBOURG, inspecteur de l'environnement, spécialité « installation classée ».

A BETHUNE, le 25/09/2024

Monsieur le Préfet,

Je, soussigné, Mr Arnaud DEGEZELLE, Directeur Général Délégué SIG ai l'honneur de porter à votre connaissance notre intention de développer une activité de régénération de batteries au plomb et ce conformément à l'article R 181-46 du code de l'Environnement. L'activité de BRINGBACK entraîne des modifications jugées non notables et concerne l'ajout de la rubrique 2718 pour le tri des batteries considérées comme « déchets », avant régénération.

Nous vous demandons de bien vouloir accusé réception de la présente.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercions de bien vouloir nous adresser toute correspondance concernant ce dossier à l'adresse suivante :

Société SIG :
575 Av. George Washington, 62400 Béthune
À l'attention de Monsieur Mustapha GUIROUS

Ou par voie électronique aux adresses suivantes : mquirous@s-i-g.fr, c.fauquet@neoeris.com

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération la plus haute.

Mr DEGEZELLE,